

Déclaration des élus CGT lors de la consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la société Thales Services (CE extraordinaire du 23 mars 2015)

Les élus CGT déplorent que la réorganisation à marche forcée présentée devant le comité d'entreprise ait été faite dans l'unique but de satisfaire les actionnaires du Groupe, et en se contentant simplement d'appliquer la méthode Coué. Cette précipitation constatée a d'ailleurs posé de grandes difficultés au cabinet d'expertise mandaté, qui n'a pu informer correctement les élus afin qu'ils aient aujourd'hui en main tous les éléments nécessaires à une consultation (manque d'un MYB adapté à la nouvelle organisation).

Au-delà d'un discours incohérent et pompeux, la question des conditions de travail, de la charge de travail et des risques d'intensification de cette charge qui ne manqueront pas d'impacter la santé des salariés, est totalement absente de ce projet alors qu'elle devrait en être un point central, d'autant plus qu'avec un projet de passage d'une structure hiérarchique à une structure matricielle appliquée à une population de salariés déjà fragilisée dans de nombreux départements, il paraît indispensable de prendre en compte l'accroissement des risques existants en matière de mal-être et de stress et l'apparition possible de nouveaux risques liés à la mise en place de cette réorganisation.

Par ailleurs, cette nouvelle organisation nécessitera de la part des managers une implication et un niveau de maturité qui nous semblent difficilement atteignables à ce jour.

Un autre aspect nous inquiète fortement : connaissant l'ambition affichée de la direction, à aucun moment ne nous a été donnée l'assurance qu'un effort substantiel de formation sera déployé pour assurer la pérennité de l'employabilité de tous les salariés.

Nous considérons donc n'avoir pas été suffisamment informés sur ce projet et demandons que les CHSCT puissent recourir à une expertise des risques psycho-sociaux liés à ce projet de réorganisation, et refuserons donc d'être consultés.